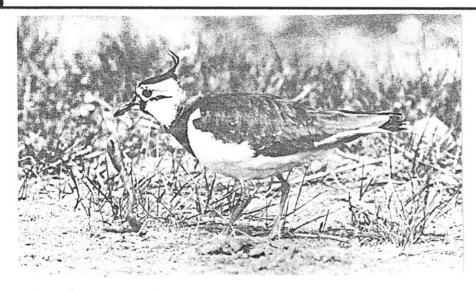
# BULLETIN MUNICIPAL



<u>MANDAT</u> 1995-2001

# LES NOUVELLES DE MARENLA

N° 28

Le vanneau

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : vendredi 13 août 1999.

Absents excusés: MM. Harteel, Pocholle, Legrand, Thuilliers.

# 1 :Toiture de l'Eglise :

La Commune vient de se voir octroyer une subvention d'un montant de **37 725** F dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement . Par contre , la subvention du Conseil Général ne sera pas attribuée en 1999 . Un emprunt d'un montant de **150 000** F est donc nécessaire .Il sera réalisé auprès du Crédit Agricole qui propose le meilleur taux (4,68 %) sur une durée de 12 ans . Accord à l'unanimité .

# 2: Syndicat mixte pour le tri sélectif :

Un Syndicat mixte pour le tri et la valorisation des déchets va se créer avec les Communautés de Communes du Val de Canche et d'Authie et de Fruges, et le District d'Hesdin.

Avis favorable à l'unanimité

#### 3:Plantations:

Avec les 3 000 F de la Communauté de Communes , la Commune va pouvoir replanter des peupliers .

#### 4: Elagage:

Le noyer de l'Ecole nécessite un élagage qui sera réalisé par un professionnel . Un artisan d'Aubin-Saint-Vaast sera contacté .

#### 5: Tilleul de la Mairie :

Il sera étêté par les employés communaux.

#### 6:Gouttière de l'Ecole:

Le tuyau de descente sera remplacé par les employés communaux.

#### 7: Travaux de la Chaussée Brunehaut :

Ils ont été commandés à l'entreprise . Deux subventions ont été obtenues : D.G.E. d'un montant de 10 480 F et 5 000 F par le Conseil Général .

### 8: Course cycliste:

La Cantonale traversera notre Commune le dimanche 19 septembre 1999.

#### 9:Cimetière:

Des dégradations ont été signalées au cimetière . Un affichage a été apposé aux entrées .

## 10:Chapelle:

Suite au don de M. Bochent Régis , la chapelle sise à la "Chapellette" est désormais la propriété de la Commune . Nous comptons sur le bon-vouloir et le respect de chacun pour garder ce monument qui fait désormais partie du patrimoine communal . Les employés communaux s'efforceront de la restaurer du mieux possible .

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 21 septembre.

Séance levée à 22 H 00.

Les prix du 14 juillet



Les enfants scolarisés dans le regroupement ont reçu leur livre.

La tradition de la remise des prix lors du 14 juillet n'a pris une ride à Marenla. Comme le voulait la coutume dans les villages, où les instituteurs faisaient partie intégrante du village, les enfants ont toujours reçu leur prix le jour de la fête nationale, occasion pour les villageois de se réunir sous les grands marronniers, en l'occurrence des noyers pour l'école de Marenla. Mercredi dernier, Mme Jacqueline Rouzé, maire de la commune avait donc convié les habitants au dépôt de gerbe au monument aux morts et au rassemblement, qui suivit, où chacun put prendre un rafraîchissement tout en assistant à un concert de qualité donné par l'union musicale Campagne-Beaurainville.